



L'école aura son nouveau module, et sur deux niveaux

L'assemblée municipale extraordinaire de lundi soir, présidée pour la première fois par Jean-Francis Renggli, a approuvé très clairement les deux crédits qui lui étaient soumis. 52 ayants droit y ont pris part, dont une bonne cohorte de jeunes parents.

Ainsi le chantier sera-t-il rapidement lancé, pour la construction d'un deuxième module préfabriqué de deux étages, aux abords du collège primaire.

Après l'approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 décembre dernier, lequel n'a donné lieu à aucune remarque durant sa période de publication, on s'est penché sur les deux crédits au programme, que présentait Chantal Vaucher.

Hausse des coûts

Le premier, de 25 000 francs, était un crédit supplémentaire, rendu nécessaire notamment par l'augmentation du prix de l'acier, le matériau principal de ces modules préfabriqués. Le second, un crédit d'engagement de 105 000 francs, permettra d'ajouter immédiatement un deuxième étage et de construire donc un module identique aux deux précédents, auxquels il sera d'ailleurs accolé par l'Est.

Anticiper

Chantal Vaucher a rappelé à l'assemblée que cette manière de faire permet à la collectivité d'anticiper les besoins de l'école, plutôt que de devoir réagir dans l'urgence, comme c'est le cas aujourd'hui. Il apparaît en effet évident qu'avec la hausse continue et régulière de la population, laquelle ne saurait s'arrêter vu la construction prévue de 60 nouveaux appartements dans le quartier Sur Beuchemaitin, les effectifs scolaires ne diminueront en tous cas pas ces prochaines années...

Si ce n'est une question concernant les sanitaires, jugés actuellement insuffisants pour ces nouveaux modules scolaires, l'assemblée n'est pas intervenue sur le sujet. Elle a approuvé unanimement le premier crédit, puis le second sans opposition et avec une seule abstention. | cm